

## Recensement

# Combien sommes-nous ?

Sommes-nous plus nombreux ? Plus vieux ? Y-a-t-il plus de femmes ? Pour établir ce genre de statistiques, la population a le devoir de se plier régulièrement à un comptage pour aider l'INSEE dans ses recherches. Le prochain recensement aura lieu du 21 janvier au 27 février. La méthode de collecte ayant évolué, seule une partie de la ville sera recensée, soit environ 8% des logements. Les foyers citadins sélectionnés seront informés par courrier début janvier et recevront la visite d'un agent recenseur à partir du 27 janvier qui leur remettra un imprimé à remplir.

Renseignements en mairie auprès de  
Thierry Mabily - Tél 04 42 08 88 56

Les agents recenseurs



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Il est demandé à l'ensemble des agents recenseurs  
de leur désignation comme agents recenseurs.  
Ces agents ont pour mission de procéder à la collecte et à  
la transmission des données de recensement  
**2010**  
L'ensemble des recensements a été organisé par la  
loi n° 2000-278 du 27 février 2002. Il est soumis aux  
obligations.



Christine Mabily

La copie  
de ce document  
est à conserver pour  
la transmission des données.